



## COORDONNATEUR DE CAMP DE JOUR (1 POSTE)

### Principales fonctions :

Sous la responsabilité de la coordonnatrice des loisirs et de la vie communautaire, le coordonnateur de terrain de jeux devra effectuer les fonctions suivantes :

- Assurer la coordination et le bon fonctionnement du terrain de jeux;
- Superviser et encadrer l'équipe d'animation;
- Élaborer, avec les animateurs, des programmations d'activités divertissantes;
- Remplir des rapports;
- Animer et encadrer les groupes qui pourraient lui être confiés;
- Planifier, organiser et guider les sorties de groupes;
- Gérer les inscriptions, le matériel et un budget assigné au début de l'été;
- Assurer le suivi avec les parents, les enfants et les animateurs;
- Voir à la sécurité des enfants et des lieux;
- Soutenir les décisions prises par la Municipalité.

### Exigences et conditions de travail :

Niveau d'études : Collégial

Années d'expérience reliées à l'emploi : 1 à 2 années d'expérience.

Description des compétences :

- Détenir de l'expérience de terrain de jeux, de base de plein air ou toute autre expérience jugée pertinente;
  - Avoir de la facilité à travailler en équipe;
  - Démontrer de l'intérêt à travailler auprès d'enfants;
  - Être organisé, dynamique, responsable, autonome et débrouillard;
  - Étudier dans le domaine du loisir ou de l'éducation, un atout.
- 
- Date prévue d'entrée en fonction : 12/06/2017
  - Durée de l'emploi : 11 semaines
  - Salaire horaire offert : à partir de 12 \$, selon l'expérience.
  - Nombre d'heures par semaine : 40 h

**N.B.** Être disponible pour des rencontres de formation et de planification avant le début de l'emploi.

### **Nom de la personne à contacter :**

Rosalie Demers  
Coordonnatrice des loisirs et de la vie communautaire

Adresse : 141, rue Saint-Jean-Baptiste  
L'Isle-Verte, Qc  
G0L 1K0

Téléphone : 418-898-2812, poste 306

Télécopieur : 418-898-2788

Courriel : [rosaliedemers@lisle-verte.ca](mailto:rosaliedemers@lisle-verte.ca)

Toute personne intéressée est priée de soumettre son curriculum vitae **accompagné d'une lettre de présentation**, durant les heures d'ouverture du bureau municipal, par courrier, par télécopieur ou par courriel **avant le 24 mars 2017 12 h.**